



Reconnaissance AEA1 N° 31643

Titulaire
Rigips AG
Hintermättelstrasse 1
5506 Mägenwil
Schweiz

Fabricant
Rigips AG
5506 Mägenwil
Schweiz

Groupe 230 - Revêtements résistant au feu

Produit RIGIPS RIDURO 18 MM K 30

Description Plaque de plâtre RIGIPS RIDURO (E=18mm, PS=1000kg/m³), avec/sans espace (cavité) avec visses/agraves en acier, joints en départ, placés bout à bout, joints enduites, E=18mm

Utilisation K 30-RF1
Utilisation voir pages suivantes

Documentation IBS, Linz: Rapport d'essai '319121904-1' (25.05.2020), Rapport de classification '319121904-A' (30.06.2020), Rapport d'essai '319121904-2' (30.07.2020), Rapport de classification '319121904-B' (31.07.2020)

Conditions d'essai EN 1363-1; EN 14135

Appréciation Classe de résistance au feu K 30

Durée de validité 31.12.2026

Date d'édition 07.05.2021

Remplace l'attestation du -

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Daniel Eising



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de revêtements est indiqué dans la norme EN 14135:2004, chapitre 10.

Les résultats d'essai obtenus s'appliquent aux revêtements utilisés sur tous les substrats.

Les résultats d'essai obtenus sur un revêtement fixé mécaniquement par des vis ou des clous s'appliquent à des revêtements fixés par la même méthode mais avec des espacements inférieurs à ceux de l'éprouvette d'essai.

Les résultats d'essai obtenus sur un revêtement comportant une cavité (un plénum) à l'arrière s'appliquent également à des revêtements dont l'épaisseur de la cavité (du plénum) est supérieure à celle essayée.

Les résultats obtenus sont valides pour des applications du revêtement horizontales, des applications verticales ou inclinées.